



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 230

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉCONOMIQUE

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le mercredi 26 septembre 2018

LE SÉNAT

Le mercredi 26 septembre 2018

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉCONOMIQUE

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs et sénatrices, en juin dernier, l'Association canadienne d'économie s'est réunie pendant trois jours à l'Université McGill, à Montréal, dans le cadre de sa 52^e conférence annuelle.

Plusieurs sujets y ont été abordés, et j'ai été ravie, à titre d'économiste du marché du travail et de sénatrice, de participer au groupe d'invités réunis sous le thème « Le mandat de la Banque du Canada, continuité ou changement? »

Ce groupe a été organisé par David J. Pringle, de l'Université Carleton, aussi ex-président du Progressive Economics Forum, et par Jeremy Mitchell Kronick, de l'Institut C.D. Howe. Il était modéré par Armine Yalnizyan, de la Canadian Association for Business Economics. Le groupe était composé des personnes suivantes : Mario Seccareccia, professeur émérite de l'Université d'Ottawa, Jeremy Mitchell Kronick, de l'Institut C.D. Howe, Thorsten Koepl, de l'Université Queen's, et moi-même. Nous y avons débattu de la question du changement du mandat de la Banque du Canada.

Presque au même moment, au printemps dernier, 61 économistes, principalement des docteurs, des professeurs et des chercheurs œuvrant dans toutes les régions du Canada, amorçaient un débat public. Ce débat a été amorcé par le professeur Seccareccia dans une lettre adressée au ministre des Finances, Bill Morneau, et vise à élargir le mandat de la Banque du Canada pour en faire un double mandat.

À titre de parlementaire, de sénatrice et d'économiste du marché du travail, j'appuie cette initiative qui vise à mettre les objectifs de la stabilité des prix et du plein-emploi sur un pied d'égalité dans le contexte du mandat de la Banque du Canada. C'est la position que j'ai exprimée dans le cadre de la conférence de juin dernier.

Chers collègues, ne craignez rien, je n'ai pas l'intention de débattre de la question aujourd'hui. Je désire plutôt remercier l'Association canadienne d'économie d'avoir permis la tenue d'une discussion sur ce sujet de grande importance pour le Canada, et je souhaite également remercier chaleureusement le professeur Seccareccia d'avoir amorcé cette conversation dans le cadre de la missive qu'il a transmise au ministre des Finances.

Je vous remercie de votre attention.
